

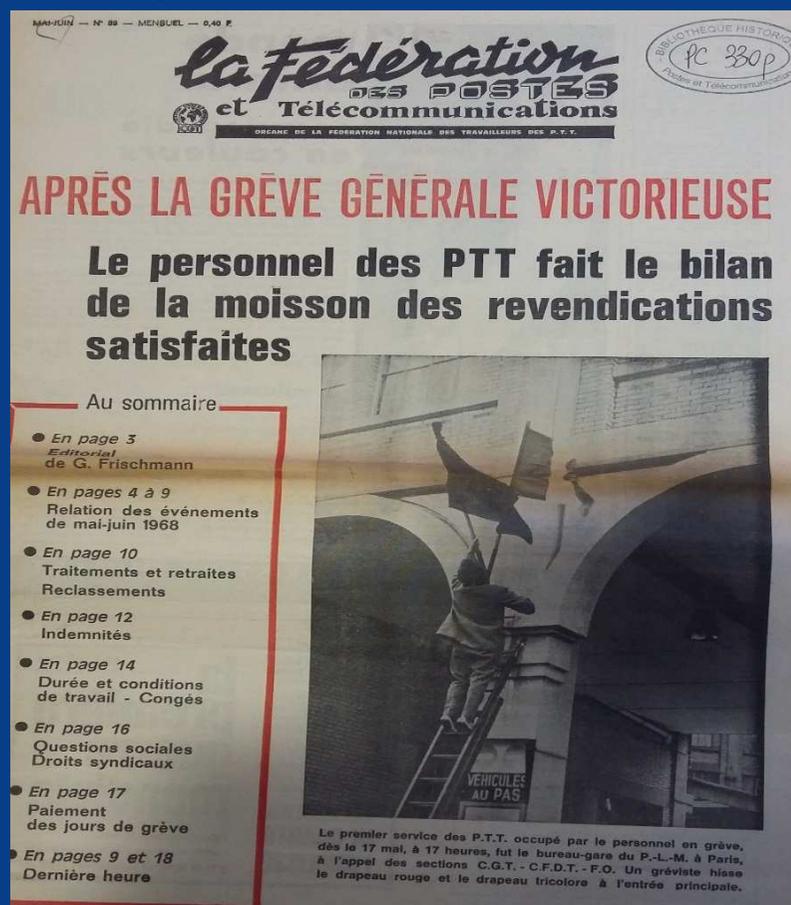
# Il y a cinquante ans, au printemps 1968, les PTT et les événements de mai

n°28

A  
N  
N  
I  
V  
E  
R  
S  
A  
I  
R  
E  
P  
O  
S  
T  
A  
L

## ❖ Une agitation qui couve

Depuis avril, les PTT sont traversés par des mouvements sporadiques, à l'initiative des sections CGT et CFDT : aux chèques postaux les 13 et 14 avril, 4 et 11 mai ; chez les ouvriers d'Etat, 9 et 22 avril, 6 mai ; aux lignes, on compte 12 000 grévistes le 26 avril ; dans la distribution et l'acheminement, ainsi que les bureaux gares-et ambulants, les 7 et 8 mai.



A la mobilisation pour la grève générale, le 13 mai, les PTT ne présentent pas un front révolutionnaire uni : les fédérations sont divisées, et en leur sein, une hostilité existe vis-à-vis des classes ouvrière et paysanne. C'est une audace politique qui provoque un embrasement général. Le ministre des PTT, Yves Guéna, dont l'image est mauvaise parmi les postiers, fait appel à la police le 19 mai. Il veut débloquer certains sites parisiens stratégiques occupés depuis deux jours (Cf. photo : bureau-gare de l'ambulant Paris-Lyon-Marseille) pour permettre aux Français de jouir d'une partie de leur courrier, vital dans les échanges : chacun envoie 99 lettres et en reçoit 135 en moyenne à l'époque...

## ❖ Une administration en ébullition

La grève survient alors que les PTT connaissent une période bouillonnante. Ils viennent de relever brillamment le challenge des jeux olympiques à Grenoble, du 6 au 8 février, contribuant ainsi à leur réussite. Ouvert à la souscription du 22 avril au 6 mai, l'emprunt à 6,5 %, a rapporté 468 millions de Francs en 15 jours, soit 58,5 millions de plus que celui collecté le même mois en 1967. Cet argent doit soutenir l'effort d'investissement que l'Etat déploie pour les PTT dans le cadre du V<sup>e</sup> Plan pour le développement de l'automatisation du téléphone et la modernisation de l'appareillage du courrier. Les recettes d'exploitation sont en hausse de 9,5 % par rapport au premier semestre de 1967.

Accroissant sans cesse son personnel -près de 8 000 emplois doivent être créés-, l'administration prépare une réforme du courrier : elle prévoit la séparation des flux prioritaire et ordinaire, la distinction entre lettres et paquets, et la normalisation de la taille des plis.

# Il y a cinquante ans, au printemps 1968, les PTT et les événements de mai

n°28

A  
N  
N  
I  
V  
E  
R  
S  
A  
I  
R  
E  
P  
O  
S  
T  
A  
L

## ❖ La Poste au cœur de « 17 jours de grèves ardentes »\*

C'est au centre de tri de la ligne des ambulants Paris-Lyon-Marseille, occupé dès le 17 mai, que débute la mobilisation à l'appel des syndicats CGT, FO, CFDT. Elle touche tous les bureaux-gares parisiens, les garages-PTT (Jemmapes, Boinaud) et surtout le centre de Paris-Brune (Cf. photo). Hôtels des Postes et centres de tri en province emboîtent le pas (Le Havre, Lyon, Toulouse, Marseille, Rouen, Nîmes...).

A Paris, la grève s'étend à la totalité des centraux postaux, aux satellites d'arrondissement, à la plupart des bureaux principaux. Elle déborde au CNET à Issy-les-Moulineaux, et aux centres de chèques postaux partout dans le pays. Le 20 mai, la Poste aux armées prend le relais pour le traitement du courrier officiel et urgent : le point nodal du réseau civil se déplace de l'axe Paris-Orly vers celui de Paris (caserne militaire de Reuilly)-Evreux (base aérienne). Le 31 mai, le ministre Yves Guéna est remplacé par André Bettencourt, laissant espérer une sortie de crise. Le 5 juin, à la Bourse du Travail, à Paris, les délégués des comités votent la reprise progressive dans tous les services postaux.



## ❖ Des évolutions sociales et professionnelles de portée majeure

Les négociations « de Ségur »\*\*, du 2 au 4 juin, sont la déclinaison postale des accords de Grenelle signés une semaine avant. Les accords prévoient une hausse salariale de 8,5 % échelonnée sur trois mois. Concernant le temps de travail, un samedi sur deux est accordé aux personnels des chèques postaux et la semaine de cinq jours tend à être appliquée dans de nombreux services. Les horaires d'ouverture des bureaux de poste sont raccourcis d'une demi-heure en semaine (19h) et d'une heure le samedi (12h). Une kyrielle de primes et d'indemnités diverses (travail de nuit, exploitation, etc.) est revalorisée. Quatre commissions paritaires, dont l'une sur les droits syndicaux, les retraites et le statut, et l'autre sur les droits sociaux, sont instaurées. Les cours professionnels doivent être réformés : allongés, ils comporteront moins de théorie, davantage de Droit pour le secteur postal, et plus de pratique de l'électronique pour les télécoms.

\*\* Ministère installé sur l'avenue de Ségur

# Il y a cinquante ans, au printemps 1968, les PTT et les événements de mai

n°28

A  
N  
N  
I  
V  
E  
R  
S  
A  
I  
R  
E  
P  
O  
S  
T  
A  
L



## ❖ Les PTT, sujet d'art dans la grève

Il n'existe que de très rares exemplaires de cette affiche soutenant la grève des personnels des PTT lors des journées de mai 1968.

« L'oiseau », logotype des PTT en vigueur depuis le début des années 1960, est représenté au centre et domine un groupe de manifestants constitué en cortège. Le slogan suggère une solidarité d'action entre les postiers et les autres groupes mobilisés, dont les ouvriers et les étudiants, qui sont à l'initiative du mouvement protestataire.

Le style de l'illustration et sa technique sont typiques des affiches réalisées aux Beaux-arts de Paris au cours de cette période.

Dès le 14 mai 1968, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts est occupée par les étudiants. Est alors instauré un "atelier populaire". Cette officine artistique va produire et diffuser un journal ainsi que des tracts, et créer les fameuses « affiches de mai ».

La méthode d'imprimerie est artisanale. Les créations sont le fait commun d'étudiants et d'artistes qui se regroupent pour l'occasion. Le style employé est très graphique, allié à un sens du slogan percutant, teinté d'humour et de poésie.

La technique employée est la sérigraphie par pochoir. Peu utilisée par les artistes de l'époque, elle fut cependant essentielle dans la production de cette série d'affiches très recherchées cinquante années plus tard.

Sources : *Postes et Télécommunications*, n°151-152, juin-juillet 1968 ; \* *La Fédération des Postes et Télécommunications*. Organe de la fédération nationale des travailleurs des PTT, n°89, mai-juin 1968 ; *Bulletin des inspecteurs*, fédération CGT des Postes et Télécommunications, « section inspecteur », n°4, juin 1968 ; notice muséographique, par Didier Filoche / Illustrations ; bibliothèque historique des Postes et Télécommunications, musée de La Poste, Paris (tous droits réservés).